Une nouvelle procédure européenne pour identifier les risques chimiques émergents en alimentation humaine et animale

25 février 2014

L'autorité européenne de sécurité sanitaire (EFSA) prépare un nouveau dispositif visant à identifier les risques chroniques émergents dans la chaine alimentaire liés à des agents chimiques. L'objectif est d'identifier des risques chimiques non encore connus, ayant un impact potentiel, direct ou indirect, sur la santé humaine, animale ou végétale. Il s'agira de croiser différentes bases de données pour identifier les risques de façon plus précoce.

Seront étudiées les substances industrielles enregistrées dans le registre du règlement communautaire REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques), ainsi que les substances présentes naturellement dans l'environnement et qui peuvent être transférées à l'alimentation humaine ou animale. La priorité sera donnée aux substances les plus préoccupantes, c'est-à-dire celles qui sont toxiques, celles fabriquées en gros volumes, celles ayant une forte persistance dans l'environnement, et celles ayant tendance à la dispersion ou à la bio-accumulation. Des substances nouvelles de type nanomateriaux pourront également être concernées.

Les travaux devraient commencer par une première étude pilote axée sur une vingtaine de produits, et qui permettra de tester la procédure. Dans un deuxième temps, ces travaux devraient conduire à la mise en place d'un système d'alerte relatif aux risques liés aux produits chimiques. Ce dispositif portera une attention particulière aux agents chimiques toxiques qui s'accumulent dans l'environnement.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : EFSA